

Vie associative, Vie étudiante

Le financement de vos projets

Vous avez un projet culturel, sportif, humanitaire, scientifique, citoyen ou autre ? Plusieurs solutions existent pour obtenir une subvention : FSDIE Culture'Actions et composantes de l'Université.



Le FSDIE en quelques mots

Ce fonds est constitué en partie d'une somme prélevée sur les droits d'inscription réglés par les étudiants de l'université. Il permet d'aider les associations étudiantes à mettre en place des projets permettant d'**animer les sites universitaires**, de **favoriser les rencontres** entre étudiants, d'avoir des retombées sur la communauté universitaire, de faire bénéficier votre association d'une **reconnaissance locale, régionale ou autre**. Le F.S.D.I.E. n'a pas vocation à subventionner des projets à caractère exclusivement pédagogique ou de recherche.

Le calendrier des commissions FSDIE

3 commissions sont prévues par année universitaire. La première en novembre ou décembre examine les projets devant se réaliser avant le 31 mars de l'année suivante. Deux autres commissions se tiennent au deuxième semestre, une en février / mars, la seconde en avril / mai. Elles peuvent examiner et soutenir les projets de l'année civile en cours. Les dates des commissions pour l'année 2016/2017 sont les suivantes :

-	Jeudi	24	novembre	2016	(date de remise : 4 novembre 2016)
-	Jeudi	9	mars	2017	(date de remise : 17 février 2017)
-	Jeudi	18	mai	2017	(date de remise : 2 mai 2017)

Comment demander une subvention FSDIE / Crous / Composantes ?

Afin de vous faciliter les démarches pour des demandes de subventions, un formulaire commun FSDIE, Culture'Actions et composantes est mis en place. Vous le trouverez dans les documents à télécharger ainsi que la notice explicative (**dossier à remplir obligatoirement**). Vous devez télécharger ce dossier ainsi que le nombre de fiches-projets que vous souhaitez présenter (*le document est remplissable en ligne*). Votre dossier doit être déposé au service concerné (les contacts sont indiqués sur la notice). Le Bureau de la Vie Etudiante peut vous aider à **construire** votre dossier de demande de financement. Les formations **Assoc'Actives**, gratuites et pilotées par des professionnels, peuvent également vous apporter des clés pour un dossier clair. Découvrez le programme des formations, [ici](#).

N'hésitez pas à nous contacter !

Contacts

[Bureau Vie de l'Etudiant](#)

[Sophie Ameline-Bas](#)

Chargée des formations vie étudiante et de l'accueil des publics spécifique

[02 47 36 68 30](#)

[Tiffany Audoux](#)

Assistante de la DVE et du BVE,

Chargée des relations avec les associations

[02 47 36 66 56](#)

Contact

[Madame Tiffany AUDOUX](#)

Assistante de la Direction de la Vie Etudiante
Chargée des relations avec les associations

Documents à télécharger

[Compte-rendu de la commission FSDIE Février 2016 \[PDF - 48Ko\]](#)

[Compte-rendu de la commission FSDIE Avril 2016 \[PDF - 151Ko\]](#)

[Compte-rendu de la commission FSDIE Novembre 2016 \[PDF - 529Ko\]](#)

A télécharger

Dossier de demande	de	subvention	[DOCX	-	66Ko]
Notice explicative		[DOCX	-		27Ko]
Composition de la commission					[PDF - 262Ko]

FAQ - Foire aux questions

[Cliquez ici](#)